

Visite d'amitié

Service clientèle et milieu de vie
Bénévole

Sous la supervision de l'intervenant désigné, le bénévole contribuera aux différentes activités mises en place par le service pour assurer le bien-être des résidents dans leur milieu de vie.

Tâches :

- Rend visite à un ou plusieurs résidents du centre d'hébergement, présélectionné par l'intervenant;
- Choisi avec le résident une activité à faire durant la visite, à sa chambre ou au salon de l'unité;
- Répond aux besoins du résident, selon les tâches qui lui sont attribuées, ou réfère le résident aux autres services du milieu.

Exemple d'activités à faire durant la visite:

- Discuter;
- Jeux de cartes et de société;
- Jouer d'un instrument de musique;
- Lire un livre ou une revue;
- Promenade à l'intérieur ou sur le terrain extérieur du centre d'hébergement.

Conditions de travail :

- Accompagnera une clientèle vulnérable en perte d'autonomie;
- Disponibilité minimum de 3 heures par mois;
- Repas offert lors d'une période de bénévolat de plus de 4 heures, couvrant l'heure du repas;*
- Stationnement offert gratuitement.*



*Des modalités s'appliquent

